



ROMPRE LE CYCLE DE L'EXCLUSION DANS LA CRÉATION DES PARTIS POLITIQUES

SASKIA BRECHENMACHER ET CAROLINE HUBBARD

MARS 2020

Dans le monde entier, les partis politiques font face à une situation de crise de confiance dans la population. Nombreux sont les citoyens qui considèrent que les partis sont inaccessibles et peu réceptifs à leurs préoccupations. Les partis posent des défis particuliers aux femmes ; elles rencontrent des obstacles à la fois formels et informels à leur participation, par exemple des procédures de nomination opaques, la violence et une culture machiste.

La création de nouveaux partis en périodes de transition politique est l'occasion de rompre ces schémas. Les transitions peuvent offrir des possibilités de transformer ces vastes obstacles politiques, juridiques et sociaux en une politique de nature inclusive. Dans ces périodes de changement, la création de nouvelles sections de partis et de nouvelles règles, alliée à la renégociation de cadres institutionnels plus larges, peut aider les femmes et autres groupes marginalisés à faire pression pour accroître leur représentation politique au sein des structures de parti.

Quels facteurs jouent sur le degré d'intégration de la dimension du genre dans les procédures de création de parti? Cette question est cruciale pour les décideurs, les partisans et les praticiens désireux d'appuyer la démocratie inclusive et l'égalité hommes-femmes dans les sociétés en transition et au-delà. Pour faire la lumière sur ce thème, l'étude se penche sur l'intégration de l'approche de genre dans trois types de création de partis se produisant habituellement lors de transitions politiques:

- d'un mouvement social à un parti (comme le montre l'exemple d'Ennahda en Tunisie) ;
- d'un mouvement armé à un parti (comme l'illustre le cas de l'ANC [Congrès national africain] en Afrique du Sud) ;
- et de la scission d'un parti dominant (comme dans le cas du Mouvement du Peuple pour le Progrès [MPP] au Burkina Faso).

Dans chacun de ces trois cas, l'étude examine dans quelle mesure les origines et les caractéristiques de ces partis, ainsi que leurs contextes respectifs au moment de la transition, ont joué sur le degré d'intégration des femmes au sein de ces partis. D'autres exemples en Bolivie, au Népal et en Ouganda élargissent l'analyse à des régions supplémentaires.

Facteurs et schémas d'intégration des femmes

Origines et caractéristiques des partis

- **Engagement de la direction** : L'origine des partis a déterminé la réceptivité des hommes dirigeants de partis face aux exigences d'inclusion; des engagements idéologiques passés pour l'égalité et la justice sociale ont facilité la tâche des femmes qui, dans ces partis ou dans la société civile, exigeaient l'adoption de quotas ou d'autres mécanismes garantissant leur représentation.
- **Participation des femmes** : L'origine des partis a aussi déterminé l'existence ou non de groupements de femmes membres ou supporters prêtes à se porter candidates politiques, ainsi que la présence éventuelle, dans ces nouveaux partis, de femmes dirigeantes dotées des réseaux, de la légitimité et de l'influence requises pour assumer des responsabilités d'encadrement et faire pression sur les hommes à la tête de ces partis.
- **Structures pour le plaidoyer** : Un facteur déterminant de l'influence des femmes dans les partis naissants est la force de la mobilisation autonome des femmes dans les organisations qui précèdent la création du parti, et le fait qu'elles aient formulé des exigences conjointes auprès des dirigeants de l'organisation avant la transition politique. En Afrique du Sud et en Bolivie, par exemple, les structures internes des mouvements politiques ont permis aux femmes de partager leurs expériences et de formuler des exigences conjointes dans la période qui a précédé la création du parti. Ces structures ont progressivement adopté des postures plus explicitement féministes, inspirées des échanges avec les femmes des groupes de la société civile.

Caractéristiques des transitions

- **Nature des transitions** : Des transitions longues et inclusives visant à renégocier de façon fondamentale l'ordre politique existant (avec une nouvelle constitution ou de nouvelles lois fondatrices) ont été plus favorables à l'inclusion de l'approche de genre, car elles ont permis aux femmes des partis politiques et de la société civile de former des alliances et d'exiger des réformes juridiques et des engagements politiques précis, notamment des quotas à l'échelle nationale ou au sein des partis.
- **Large mobilisation des femmes** : L'existence de vastes mouvements organisés de femmes a été essentielle pour inciter les partis politiques à prendre des engagements d'égalité hommes-femmes. En Afrique du Sud, en Bolivie, en Tunisie et au Népal, des actions coordonnées entre des groupes de femmes ont permis à celles-ci d'exercer des pressions sur les hommes cadres de partis, ont garanti la présence des femmes dans les organes chargés de définir les règles électorales et celles des partis, et elles ont renforcé les capacités et l'influence de ces femmes. La formation de coalitions entre femmes de la société civile et femmes politiques s'est avérée particulièrement efficace.
- **Les femmes présentes à la table des négociations** : L'inclusion de femmes fortement liées à des groupes et à des organisations féministes en transition formelle et à des négociations portant sur la constitution a permis de garantir que les engagements d'égalité hommes-femmes et les mesures de parité restent inscrits aux programmes des partis politiques et aient pour ancrage les engagements constitutionnels, les nouveaux codes électoraux et les statuts des partis.

Obstacles persistants

- **La domination du leadership masculin persiste :** Dans les différentes organisations politiques étudiées dans cette analyse, les hommes étaient surreprésentés aux fonctions d'encadrement avant, pendant et après la création des partis, même si la mobilisation des femmes avait souvent joué un rôle central dans l'ouverture politique qui avait déclenché le processus de création des partis. Même dans les nouveaux partis où l'intégration des femmes était plus forte, comme dans l'ANC en Afrique du Sud, les femmes ont dû s'organiser pour lutter contre un constant danger de marginalisation.

Les normes de genre évoluent lentement : Le changement institutionnel et législatif n'a pas nécessairement transformé la culture au sein des organisations ou les normes de genre dans les nouveaux partis. Même lorsque les partis ont adopté des mécanismes d'égalité hommes-femmes ou ont respecté les quotas imposés par la loi, les femmes se sont encore battues contre les attitudes et les comportements discriminants, ainsi que contre les menaces et les intimidations visant à protéger les structures de pouvoir dominées par les hommes.

- **Les obstacles structurels persistent :** Les comportements profondément ancrés qui entravent l'engagement politique des femmes, comme par exemple une répartition inégale des charges domestiques et des ressources financières, ne changent pas d'un jour à l'autre. Bien que les femmes membres de partis politiques et de la société civile aient réussi à plaider pour des quotas et des engagements d'égalité hommes-femmes, elles ont moins bien réussi à pousser les partis à s'attaquer à ces inégalités structurelles.

Recommandations pour obtenir que les partis soutiennent la prise en compte du genre dans les contextes de transition.

Pour appuyer l'intégration des femmes dans les partis politiques nouvellement formés pendant et après les transitions politiques, les organismes d'aide internationale doivent:

- **Commencer par une analyse d'économie politique tenant compte du genre.** Il est essentiel de bien comprendre les contextes de transition et leurs caractéristiques de genre pour définir des points d'entrée qui permettront d'obtenir des partis un appui tenant compte du genre. De telles analyses doivent se pencher sur les causes, la profondeur et la longueur des transitions politiques, mais aussi, plus largement, sur les contextes politiques, économiques et socioculturels. Ces analyses doivent explicitement examiner comment le genre détermine l'accès au pouvoir et aux ressources, et elles doivent être éclairées par les points de vue de femmes très diverses.
- **Mener des évaluations des partis politiques en matière de genre et d'inclusion.** Les partis nés de transitions politiques ont des origines et des caractéristiques d'organisation diverses. Par conséquent, une approche standard ne fonctionnera pas. Il est nécessaire d'entreprendre des évaluations du genre et de l'intégration pour découvrir comment les caractéristiques formelles et informelles des organisations ayant donné naissance à ces partis (si de telles organisations existent dans un contexte donné) joueront un rôle dans la création initiale du parti. Ces évaluations doivent guider la planification d'interventions adaptées aux besoins des différents partis.



- **Proposer un soutien aux groupes de femmes avant la transition.** Il est important d'appuyer la collaboration dans tous les secteurs et de soutenir les initiatives de formation de mouvements au sein des groupes de femmes et d'activistes afin d'assurer l'état de préparation et la coordination au moment où des ouvertures politiques se manifestent. Encourager les échanges et la solidarité entre les mouvements de femmes aux contextes similaires et fournir une orientation technique sur les réformes institutionnelles telles que les quotas de genre peut aider les groupes de femmes à clarifier leurs exigences politiques préalablement à l'ouverture de négociations formelles. Soutenir financièrement et substantiellement les organisations autonomes de femmes peut également contribuer à transformer la société civile pour la rendre plus inclusive dans l'ensemble. Un tel soutien doit toujours partir des besoins et des exigences locales et en tenir compte.
- **Garantir un appui à la transition qui soit transformateur en matière de genre.** Lors des transitions, les acteurs internationaux doivent appuyer la mobilisation active des dirigeantes féministes dans les organes de transition chargés de négocier les nouvelles structures de gouvernement. Toute assistance technique, comme par exemple l'aide à la rédaction de projets de constitutions, de règles électorales et de règles des partis politiques, doit intégrer des orientations sur le renforcement d'institutions tenant compte du genre. Appuyer la formation de coalitions de la société civile, et de réseaux constitués d'organisations de femmes et de femmes politiques, permettra aux groupes d'exercer des pressions de l'extérieur.
- **Fournir un appui ciblé pour l'égalité hommes-femmes lors de la création initiale des partis.** Il est essentiel que les partis adoptent des principes d'égalité hommes-femmes dans leurs textes fondateurs, car ces engagements peuvent servir de point d'ancrage pour un plaidoyer soutenu en faveur de l'inclusion. L'assistance apportée aux partis doit aussi aider les cadres du parti à élaborer des plans de recrutement de femmes candidates diverses, notamment lors des premières élections suivant une transition. De plus, toute aide offerte aux partis doit tenir compte de l'impact des normes de genre patriarcales sur l'expérience vécue par les femmes dans les partis et doit comprendre des initiatives ciblées visant à assurer et à approfondir l'engagement d'égalité hommes-femmes et d'intégration pris par les hommes cadres et membres du parti.
- **Donner la priorité au soutien durable des partis.** Le soutien à l'intégration de la dimension du genre doit continuer une fois le processus de transition terminé. Les priorités suivantes peuvent inclure la création ou le renforcement de groupes et de coalitions de femmes interpartis, d'organes autonomes pour les femmes membres des partis politiques, ainsi que des mécanismes de parti favorisant une intégration interne accrue. Dans le cas où des quotas ont déjà été adoptés, de tels mécanismes doivent intégrer des politiques en matière de harcèlement sexuel ou d'aide à la garde des enfants pour les candidates. Il importe également d'offrir une assistance durable ciblée sur le renforcement de la société civile pour que les groupes locaux puissent rendre les partis politiques naissants comptables des engagements d'égalité hommes-femmes pris pendant la période de transition.

© 2020 Carnegie Endowment for International Peace et Institut National Démocratique (NDI) Site.
Tous les droits sont réservés.

Carnegie ne prend pas de position institutionnelle sur les questions de politique publique; les vues représentées ici sont les avis des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Carnegie, de son personnel ou de ses administrateurs.

Des extraits de cet ouvrage peuvent être reproduits et/ou traduits pour des objectifs non commerciaux à condition que le NDI soit reconnu comme auteur du document et que l'organisation reçoive des exemplaires de toute traduction. Veuillez envoyer les demandes d'autorisation de publication à legal@ndi.org.